



AGENCE ST THIEBAULT  
**Pierre Karotsch**  
39, place St Thiébault  
57000 METZ  
tél : 03.87.36.16.95. fax : 03.87.36.87.33.

## LETTRE D'ACCEPTATION

### ASSURE

N° de sinistre 2011.3  
Nom de l'Assuré VILLE DE METZ  
Nom du Tiers  
N° de police 45754757

Somme en chiffres € 2214.00

Je soussigné, Monsieur le Maire de la VILLE DE METZ  
BP 21025  
demeurant à 57036 METZ CEDEX

reconnais **AGF ASSURANCES**

quitte et déchargée de toute obligation relative au sinistre dont j'ai été victime le 14.12.10 moyennant paiement de la somme de :

**DEUX MILLE DEUX CENT QUATORZE EUROS**

pour solde complet et définitif, en exécution de la police d'assurance sus-indiquée, paiement qui sera effectué après signature de la présente quittance.

(1)

L'indemnité immédiate de valeur à neuf, soit € 1121.00, sera réglée sur justificatifs, dans un délai de deux ans à compter de la date de survenance du sinistre.

Payé les sommes indiquées ci-dessus :	
par	<ul style="list-style-type: none"><li>• Compensation/en espèces</li><li>• Virement postal</li><li>• Chèque postal</li><li>• Chèque bancaire</li></ul> <p>N°                    en date du sur</p>
A	le                    20 L'Assureur-conseil

Fait à

le  
Signature (2)

20

(2) Porter la mention : "lu et approuvé" avant la signature.